



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VENDANGES 2014: RÉCOLTE PROMETTEUSE

Un millésime harmonieux, mais d'un moindre volume

Après un hiver particulièrement doux, l'année viticole débute par un printemps chaud, voire estival. Lui succède un été maussade et frais, assombri par plusieurs orages de grêle qui sévissent particulièrement à Lavaux. Dès la mi-août, une météo exceptionnellement chaude et sèche permet aux raisins de mûrir de manière optimale, vendangés dès la fin septembre en volume restreint, notamment en raison de l'invasion dans certains vignobles de la mouche *Drosophila suzukii*.

Sur le plan quantitatif, la récolte 2014 atteint 24.69 millions de litres de vin clair, soit 17,63 de blancs et 7,06 de rouges, majoritairement de classe 1 (Premier grand cru, Grand cru et AOC). Le volume de cette récolte est inférieur de 3,88 millions de litres par rapport à la moyenne de ces dix dernières années. Malgré une certaine virulence des maladies fongiques et des assauts de la mouche *Drosophila suzukii*, efficacement contrecarrés par des tris manuels à la vigne généralisés et impitoyables, l'état sanitaire de la vendange s'est avéré excellent.

Les sondages cantonaux moyens s'élèvent à 73,03 degrés Oechsle pour le chasselas, 83,86 pour le gamay et 88,12 pour le pinot noir. Ils s'apparentent respectivement aux millésimes 2002, 2007/1997, 2004/1998, 2008. Inférieures aux besoins de la consommation, les quantités encavées devraient juste suffire à satisfaire la demande du marché. Le vignoble vaudois couvre aujourd'hui 3806,1 hectares durant cette dernière décennie, il a globalement perdu 50,3 ha et 3,5 ha depuis l'an dernier. En matière d'encépagement la surface de chasselas a diminué de 400 ha (-14,8 %) ; toutefois, ses 2304,1 ha en font toujours de loin le cépage-roi vaudois. Le gamay a régressé de 171,6 ha (-30,7 %), alors que le pinot noir a augmenté de 52 ha (+11,8 %).

Ces trois principaux cépages occupent à eux seuls une surface de 3186 ha ou le 83,7 % de notre vignoble, le solde étant majoritairement complanté – dans l'ordre décroissant de leur importance – de gamaret, garanoir, merlot, chardonnay, pinot gris, doral et galotta.

Lausanne, le 16 décembre 2014

DECS, Dominique Favre, chef de l'Office cantonal de la viticulture et de la promotion, 079 255 73 30 ou Gilles Cornut, président de la Communauté interprofessionnelle du vin vaudois, 079 212 25 61. Les résultats détaillés des vendanges et du registre cantonal des vignes peuvent être consultés sur le site internet de l'Etat de Vaud : www.vd.ch/fr/themes/economie/agriculture/economie-vitivinicole